

Sécurité des Personnes et Responsabilités Sociales

Titre(s) visé(s)

? Attestation de formation «sécurité des personnes et responsabilités sociales» (SPRS).

Texte(s) de référence

? Arrêté du 26 juillet 2013, modifié par arrêté du 09 mars 2015, relatif à la délivrance du certificat de formation de base à la sécurité.

Finalité(s), Objectif(s) de la formation

? Augmenter la sécurité à bord, prévenir et réduire les risques par une sensibilisation des marins en matière de sécurité, sécurité des personnes et responsabilités sociales.

? Le (la) stagiaire sera capable, au sortir de la formation, de mettre en application les procédures d'urgence, de prendre les précautions nécessaires en matière de prévention de la pollution du milieu marin, d'observer des pratiques de travail plus sûres, de contribuer à une communication plus efficace et au maintien de bonnes relations à bord, de prendre les mesures qui s'imposent en cas de fatigue et ce, par une meilleure compréhension des dangers et risques, une meilleure connaissance des procédures, de la réglementation, des droits et obligations de chacun ...

Public(s) concerné(s), conditions d'admission et prérequis

? Tout marin dont le certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) est requis. La formation «sécurité des personnes et responsabilités sociales» (SPRS) étant un des modules du CFBS.

? Une attestation de visite médicale (- de 1 an) valide et certifiée par un médecin des gens de mer sera exigée avant l'entrée en formation.

? Aucun prérequis formation.

Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

? Satisfaire aux conditions d'aptitude physique fixées par arrêté modifié du 16 avril 1986.

? Avoir suivi la formation et avoir atteint la norme de compétence minimale requise.

? Une évaluation continue est réalisée par les formateurs. Un test de connaissances écrit (type QCM) vient valider les acquis. La formation est attestée lorsque le stagiaire a obtenu une note supérieure à 10.

? Formation non soumise à revalidation.

Intervenant(s)(es)

? Formateurs professionnels de la formation pour adulte, experts en formation sécurité, sécurité des personnes, préventions des risques et responsabilités sociales.

Coût, horaires, dates et sites de formation

Durée, modalités, effectifs par session

? Nous consulter.

? **8h** (dont 8h d'enseignement théorique).

Financement

? Formation dispensée en centre, en présentiel, dans une salle de formation standard équipée d'un tableau interactif, divers modes de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié.e, indépendant.e, demandeur.euse d'emploi, autre ...)

? Formation pouvant également s'effectuer en mode e-learning, à distance ou en centre.

? Possibilité en INTRA, également,

? de 6 à 12 stagiaires (maximum).

Programme de la formation

SPRS – SECURITE DES PERSONNES ET RESPONSABILITES

Enseignements

Contenu

- | | |
|--|--|
| <p>Enseignement
théorique
(8h)</p> | <p>1 - «Appliquer les procédures d'urgence»</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Types de situations d'urgence (abordage, incendie, voie d'eau, naufrage ...) ● Plans d'urgence de bord. ● Signaux d'urgence, tâches spécifiques des membres désignés en rôles d'appel, postes ● Mesures à prendre dans les situations d'urgence et lors d'émission de signaux d'alarme ● Importance de la formation et exercices à bord. ● Connaissance des échappées et des systèmes de communications internes et d'alarme <p>2 - «Prendre des précautions pour prévenir la pollution du milieu marin»</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Impact des transports maritimes sur le milieu marin et effets de la pollution opérationnelle ● Procédures élémentaires de protection de l'environnement. ● Complexité et diversité du milieu marin. <p>3 - «Observer des pratiques de travail sûres»</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Importance du respect des pratiques de travail sûres. ● Dispositifs de sécurité et de protection disponibles contre les dangers potentiels. ** ● Espace clos : précautions à prendre. ● Mesures internationales en matière de prévention des accidents et de santé. <p>4 - «Contribuer à l'efficacité des communications à bord du navire»</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Principes et obstacles relatifs à l'efficacité de la communication entre les individus et les équipes ● Etablir, maintenir des communications efficaces. <p>5 - «Contribuer au maintien des bonnes relations humaines à bord du navire»</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Importance du maintien de bonnes relations humaines et de travail à bord. ● Principes et pratiques de base du travail en équipe (dont résolution de conflits). ● Responsabilités sociales, conditions d'emploi, droits et obligations des individus, dangers <p>6 - «Comprendre et prendre les mesures nécessaires pour gérer la fatigue»</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Importance du temps de repos nécessaire. ● Effets du sommeil, des horaires et du rythme circadien sur la fatigue. ● Effets des facteurs de stress physiques et environnementaux et impacts. ● Effets des changements d'horaires sur la fatigue. |
|--|--|